No 63. — 28me ANNÉE — Numéro : 10 centimes — SAMEDI 2 JUIN 1928

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone No 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.—	4.50	2.50
Etranger (envoi par Nos)	24.—	13.—	7.50
(env. 3 No de la semaine)	12.—	11.—	6.50
Bulletin officiel . . .	4.50	2.25	1.20

Cpte de Chèques postaux No II c 84

ANNONCES: (Corps 8)

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.25	0.30	0.35
Réclame	0.60	0.60	0.60

S'adresser à ANNONCES-SUISSES S. A. ou au bureau du Journal.

Offres et demandes d'emplois

Jeune fille

cherche place comme sommelière de salle pr. la saison d'été. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

On demande pour le 15 juin une vendeuse capable, connaissant bien la branche

Alimentation

S'adresser aux Annonces-Suisses S. A., Sion.

On demande

Jeune homme

bon travailleur, libéré des écoles pour faire les commissions. S'adresser à L. ECKERT, rue des Portes-Neuves, Sion.

Ancienne Compagnie Suisse d'Assurance Vie engagerait pr. le canton du Valais, un

Inspecteur-acquisiteur

qualifié et bien au courant des branches Vie et accessoires. Discrétion absolue. Faire offres avec références à **Publicitas, Sion** sous F. 788 S.

On cherche pour saison d'été à partir du 20 juin, aux Mayens de Nax, une

Jeune fille

de 15-16 ans, sachant soigner et traire une vache.

S'adresser au bureau du Journal.

On demande

un jeune homme sachant traire, pour aider dans petit train de campagne. Entrée immédiate ou à convenir. S'adresser à Henri Anex, Salaz sur Ollon (Vaud).

Je cherche

Jeune fille

désireuse d'apprendre la bonne cuisine française et travaux au ménage. Mme L. Reichenbach, Le « Labory », Gingins (Vaud).

Apprenti

Jeune homme intelligent trouve place comme apprenti **tapissier.** S'adresser chez **Widmann frères, fabrique de meubles, Sion.**

On demande

jeune fille propre et active, connaissant bien la cuisine et les travaux d'un ménage soigné. Entrée tout de suite. S'adresser à Mme Alph. Gruber, Sion.

On cherche tout de suite

Bonne servante

de 20-30 ans pour travaux de ménage et pour aider à la campagne. S'adresser à **Gustave Jost, Sion.**

On cherche

pour tout de suite petit **appartement** d'une chambre et cuisine. Adresser les offres bureau du journal sous lettre H.

QUELLE PENSION ou famille de montagne recevrait pendant env. 1 mois (du 15 juillet au 15 août) 2 ou 3 pers. Adr. offres avec prix, sous chiffres **H. 51935 X. Publicitas, GENEVE.**

Famille de 5 personnes cherche

A louer

petit chalet ou appartement, du 4 au 20 août. Alt. 1200 m. minimum. Offres avec conditions à Mme Margot, Evole 30, Neuchâtel.

CINÉMAS

Capitole

VENDREDI, SAMEDI et DIMANCHE
1er, 2 et 3 JUIN 1928
à 20 heures 30
Matinée à 2 h. 30, le Dimanche

Dans le programme:
CINÉ MAGAZINE No 10
Actualités du monde entier
Un chef-d'œuvre de la Ufa

Paname

Die Apachen von Paris
Grand drame sensationnel et d'aventures
Dans le rôle principal: Jaques Catelain, l'artiste français si avantageusement connu
Un flot de désirs - Une gerbe de passions
Le piano est tenu par M. Bardet, de Lausanne
Avis: Toutes les personnes ayant pris deux billets à la Caisse recevront un billet de faveur pour la semaine suivante

Prochainement:
FILS BARBELÉS
Drame émouvant de la grande guerre

Lux

VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE
1er, 2 et 3 JUIN 1928
à 20 heures 30
DIMANCHE: Matinée à 14 h. 30

UN FILM GRANDIOSE
Toute une ville anéantie par un cataclysme
Georges O'Brien et Janet Gaynor dans

La Chevauchée de la mort

Superproduction dramatique en 6 actes

Une œuvre d'une technique incomparable
Du rire De l'angoisse

L'oubliée

ou
Le Gagnant prend tout
Comédie dramatique en 6 parties

PLACIDE S'ENVOLE
Fou-rire en 2 actes

La semaine prochaine:
PRINCESSE BOUCLETTE
Un film délicieux

GRANGES — PARC DES SPORTS
Dimanche 3 juin 1928

Meeting d'Athlétisme et Kermesse

organisé par le **Cercle des Sports athlétiques grangeois**
Tombola —::— Roue de fortune —::— Bal en plein air
INVITATION CORDIALE

---

3 et 10 juin 1928 — ARDON — 3 et 10 juin 1928

GRANDE KERMESSE

attractions diverses
Tir au flobert — Cantine soignée — Match aux quilles
Jeudi, 7 juin 1928, sur l'emplacement de fête, dès 20 heures
GRAND CONCERT (Clôture de la saison musicale)

HOTEL DU MIDI
Samedi 2 juin 1928
dès 19 heures 30

Grand Bal

Orchestre Jazz-band Invitation cordiale

St-LEONARD —:— CAFÉ DU SIMPLON
Dimanche le 3 juin 1928, dès 14 h. 30

Grand Bal

BONNE MUSIQUE
Vins de 1er choix —::— Viande salée
INVITATION CORDIALE Se recommande:
EBINER Alphonse, propr.

Fête des Narcisses

Transport par camion. Dimanche 3 juin. Dép. Sion 7 h. m. Aigle-Sépey, Château-d'Oex, Bulle, Châtel St-Denis, Montreux. Prix 10 fr. par place. S'adr. P. Castioni fils, maison Berclaz, Route de Lausanne, Sion.

Vendeuses

pour magasins de tissus, confections

On demande dans localité importante du Valais, pour entrer au 1er septembre, deux jeunes demoiselles présentant bien, connaissant le commerce et un peu la couture.

bon gage et traitement

Inutile de se présenter sans bonnes références.

Faire offres par écrit avec photo et certificats, sous chiffres O. P. 9828 Si, aux Annonces-Suisses S. A., Sion.

Café-Restaurant de la Belle-Ombre

BRAMOIS

Joli but de promenade
Restauration à toute heure — :: — Vins de premier choix
Jeu de quilles — **Piano électrique Symphonia**
Se recommande: **Varone, propr.**

Comme disait A. de VIGNY...

J'aime le son du cor le soir au [fond des bois
Quand j'ai soif de musique a- [gréable et tranquille...
Mais quand la soif saisit mon [gosier difficile
C'est l'apéritif sain « **DIABLE-[RETS** » que je bois!

A vendre

un jeune **chien de garde.** S'adresser à M. Joseph Bruttin, aux Ronquoz, Sion.

On offre à vendre

1) Une vigne à Voos-Lormy sur Ayent de 770 m2. Confins: nord, les communaux; est, un torrent; ouest, Théodore Lambrigger;

2) Un pré à Glarey d'en Haut sur Bramois, contenant 3938 m2, art. 2120 et 1550. Confins: sud, Gard Louis père; est, la meunière; ouest, Crettaz Jean-Baptiste; nord, Héritier, l'hoirie.

Conditions avantageuses.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à l'avocat JOSEPH ROSSIER, à SION.

Fournitures pour excellente

Piquette

de figues, à 10 fr. pr. 100 lit. de raisins secs, à 15 frs. pour 100 litres. Sucre non compris Adr. Margot-Borel, Riant-Mont, 13, Lausanne.

Sulfate de cuivre

Soude, chaux viticole,
Soufres sublimé, nicotiné, sulfaté,
Poudres cupriques,
Bouillie caséinée « La Renommée »,
Raphia,
Nicotine 15%, arséniate, pyrèthre.

GUSTAVE DUBUIS, SION
Téléphone 140

Cephaline

PETITAT, Pharm. Yverdon
contre **maux de tête, grippe, migraines, névralgies, douleurs.**
Toutes pharmacies
Fr. 1,75 la boîte

Le Rêve des Rêves

Le chic — Le pratique — Les prix avantageux

Tout est réuni dans une cuisinière à gaz « **LE REVE** »

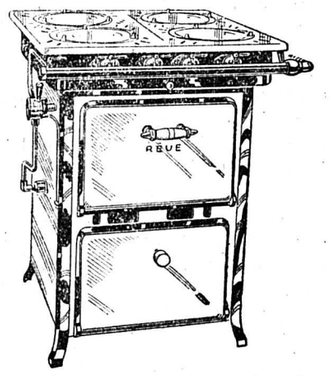

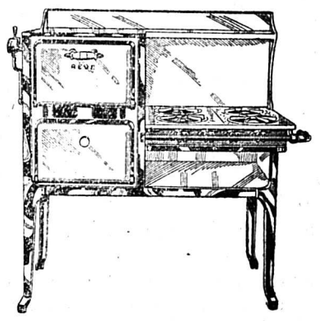

Voyez nos derniers Modèles perfectionnés entièrement émaillés
Economie énorme de gaz Les appareils sont livrés, placés et réglés
Sans engagement aucun, venez visiter notre exposition permanente

Dépositaire exclusif pour le centre du Valais

A La Bonne Ménagère

Tél. 307 — **E. CONSTANTIN, SION, Rue des Remparts** — Tél. 307

A vendre

faute d'emploi **BON MULET,** fort, sage, à deux mains, âgé de 12 ans. S'adresser au Café de Noës, à Noës près Chalais.

Bonne jument

à vendre, faute d'emploi, à deux mains, sage et bonne trotteuse. S'adresser au Café central à Réchy-Chalais.

Boucherie Rouph

36 Rue de Carouge 36
GENEVE

expédie par retour du courrier:
BOUILLI, le kg. à frs. **1,80**
ROTI bœuf, le kg. à frs. **2,30**
Graisse de rognon le kg. fr. **1,50**

Chocofrette Wernli

L'exquise gaufrette fourrée, recouverte du chocolat le plus fin. **10 cts.** la brandie

10 cts.

En vente dans toutes les bonnes maisons.

Guérison complète du

GOITRE et des Glandes

par notre friction anti-goîtreuse « Le Strumasan ». Seul remède efficace et garanti inoffensif. Nombreuses attestations.

Flacon, fr. 5, ½ flacon fr. 3. Prompte expédition par la **Pharmacie du Jura, Bienne.**

J'offre de la très belle

graisse de bœuf fondue

produit de ma boucherie, au **prix de 1 fr. 20 le kg.,** aussi du **bon bouilli** de bœuf à **2,20 le kg. A. TISSOT, boucher, Nyon** (Vaud).

BRAMOIS — CAFÉ DE LA BELLE-OMBRE
— Dimanche 3 juin —

Match aux quilles

Nombreux et beaux lots en espèces et en nature

Bonne qualité et Prix avantageux
Voilà ce qu'on peut dire des Meubles de la

Fabrique J. Iten

Tél. 125 et 381 — SION — Tél. 125 et 381

Soieries chez Joseph

3, Cours de Rive - GENEVE

Voile coton imprimé, belle qualité, gd. choix de dessins, largeur 100, le mètre **3.90**

Shantung Ninghaï d'origine, uni, qualité lavable, 30 coloris robes, largeur 85, le m. **4.90**

Honan véritable uni et imprimé, tous les dessins et coloris nouveaux, largeur 85 le m. 8,90 **6.90**

Foulard du Japon imprimé, dernière nouveauté, pois, fleurs, quadrillé, gde largeur, le m. **8.90**

Crêpe de Chine, Georgette et Mousseline pois multicolores et mille fleurs, largeur 100 le m. 12,50 **8.90**

CRÊPE DE CHINE et GEORGETTE, le m. 10,90 8,90 6,90
TOILE DE SOIE tout soie, le m. 3,90
TOILE DE SOIE mixte, pour lingerie, le m. 2,45

Demandez nos Echantillons

Les Cafetiers Suisses à Sion

La séance de l'après-midi

Le banquet s'est un peu prolongé, et la séance des délégués suisses commence à l'heure... sédunoise. Est-ce un geste courtois à l'égard du Valais? Ces Messieurs sont en manches de chemise et c'est dans une atmosphère d'intimité charmante que s'achèvent les débats.

Mais revenons aux faits dès le commencement.

Après lecture de quelques télégrammes, on reprend l'ordre du jour au point où nous l'avions laissé.

Règlement d'apprentissage pour cuisiniers

M. Schneebeli rapporte à ce sujet et M. Meng traduit. Une commission mixte a établi cinq règlements concernant l'apprentissage. Ils contiennent le plan de travail et doivent être revus par les commissions cantonales et les autorités fédérales. Outre les questions professionnelles, ces règlements traitent aussi des questions financières et de santé. M. **Besimo** (Zurich) salue avec plaisir le projet de réglementation. Le nombre des patrons qui veulent des apprentis diminue, car les règlements d'apprentissage sont arbitraires. A Zurich, des apprentis travaillent 10 heures par jour au cours de la semaine et 6 heures le dimanche, ce qui n'est pas admissible. L'assemblée se prononce en faveur du nouveau projet.

Cours professionnel de Zurich

M. **Meyer** rapporte sur cet objet. La fréquentation de ces cours se révèle toujours plus grande et plus encourageante. Le travail accompli fait honneur aux élèves et les examens ont été très satisfaisants.

Ecole professionnelle de Neuchâtel

M. Meyer rapporte encore sur cet objet. L'établissement très prospère a donné pleine satisfaction et les romands se font un plaisir aujourd'hui d'y envoyer leurs enfants. Les subventions fédérales et cantonales ont été diminuées de 2230 frs. l'année dernière. La Société suisse des Cafetiers maintient sa subvention.

M. **Amann** donne la parole au président central, avec l'espoir, dit-il, qu'il couvrira de sa belle voix les ronflements de certains membres. Le président présente un rapport au sujet de l'annuaire, dont il donne un aperçu et qui sera tiré à 12,000 exemplaires.

L'option locale

Le président central souligne le danger de l'option locale et souhaite que le peuple suisse ne suive pas encore les traces de l'Amérique.

L'assemblée des délégués vote une résolution contre l'option locale et se montre résolue à la combattre par tous les moyens.

Certificat de capacité

Le président central préconise l'introduction du certificat de capacité pour les cafetiers. Une brochure publiée à cet effet servira de guide aux autorités cantonales. Le Grand Conseil bâlois va s'en occuper dans sa prochaine session, Fribourg, Uri et Tessin ont déjà une directive.

Révision des articles sur l'alcool

La Société des Cafetiers attend la décision des Chambres fédérales avant de se prononcer. Elle a promis de donner son appui à la loi si le projet nouveau qu'on présente aujourd'hui ne subit pas de modifications sensibles.

Initiative pour les kursaals

Le président central estime que les jeux ont une influence favorable sur la vie économique du pays et relève leur utilité. L'assemblée vote une résolution en faveur de l'initiative.

Droits d'auteur pour la musique

Le projet de l'an dernier n'ayant pas été accepté par les sociétés allemandes et françaises des droits d'auteur, il importe d'y revenir. Seules les œuvres d'auteurs morts depuis plus de 30 ans ne sont pas soumises au droit. Il est impossible d'en établir la liste. La Société proteste contre cette lacune et contre la fixation des taxes beaucoup trop élevée. La loi fédérale sur les droits d'auteurs devrait être revisée si les mesures conciliantes ne peuvent pas aboutir. M. Besimo demande qu'on insiste sur ce point.

Le délégué de Schaffhouse prie l'assemblée de choisir sa ville pour la réunion de l'an prochain. A Genève pour 1930 (prématuré). Zoug se désiste en faveur de Schaffhouse.

M. **Bessero** (Zurich) donne connaissance de la création en Suisse allemande d'une société qui a pour but de combattre le gâchage des prix de la vente de cigarettes. Le comité central pourrait-il envisager de s'affilier à cette association? Le Comité central accepte d'envisager cette éventualité.

M. Amann lève la séance et recommande à ses collègues d'être bien sages au cours de la soirée!

Le Banquet

Dans la grande salle de l'Hôtel de la Paix, deux cents délégués environ prirent part au banquet officiel très bien servi par un personnel stylé. Nous avons noté les présences de MM. Troillet, vice-président du Conseil d'Etat; Walpen, chef du Département de l'Instruction publique; Evéquoz, Pitteloud, Escher, conseillers nationaux, Otto de Chastonay, juge cantonal, Ammann, président de l'assemblée des cafetiers, Budliger, président central, Dubuis, vice-président de la ville de Sion, Rielle, de la Bourgeoisie, Maurice de Torrenté, préfet, ainsi que plusieurs personnalités du monde des cafetiers. Les sociétés sédunoises étaient représentées, de même que Chambre de Commerce, en la personne de M. Perrig. Quelque part dans la salle, se trouvait sans doute un modeste artiste., M. Duval qui s'attira des compliments pour le cachet qu'il sut donner à la carte de fête.

Ce fut M. François Crettaz, président du comité cantonal des cafetiers valaisans qui souhaita la bienvenue à tout le monde. Il le fit dans une allocution charmante: « Il faut aimer son pays, dit-il, et c'est le sentiment qui m'animait, quand l'année passée, à St-Gall, je fis à mes collègues de la Suisse la proposition de choisir notre ville pour tenir leurs assises. Je savais qu'en les invitant, les beautés du Valais sauraient les attacher au sol que nous aimons, et je remercie la section genevoise de s'être effacée devant nous. Puis, M. Crettaz s'excuse de la modeste réception d'aujourd'hui, « mais vous emporterez, ajoute-t-il, quelque chose de plus précieux que le souvenir d'une grande fête: la sympathie que nous vous aurons témoignée ».

Parcequ'ils étaient sincères, ces mots trouvèrent la voie du cœur et dans les applaudissements qui fusèrent, il y avait de l'émotion.

M. Losinger, nommé major de table, s'acquitta de sa tâche avec humour et discrétion ne voulant pas empiéter sur le plaisir de la jeunesse qui pensait à la danse.

Il donna la parole à divers orateurs.

M. le Conseiller d'Etat Troillet dit tout d'abord l'importance du vignoble. Il montra comment l'on pouvait servir son pays en fabriquant des vins toujours meilleurs, puis en luttant contre la fraude.

M. Dubuis, vice-président de la ville, prononça les souhaits de bienvenue au nom de la population sédunoise et conta le travail de la vigne en termes poétiques.

M. le Dr Ammann, président de l'assemblée des cafetiers, s'exprima en français avec une grâce toute gauloise et pétillante d'esprit: « Ce nous fut un honneur, dit-il, de siéger dans la salle du Grand Conseil, et je puis vous rendre le témoignage que vous possédez la plus petite sonnette présidentielle qu'il m'ait été donné de voir. C'est une preuve sans doute de la sagesse de votre Parlement, car ailleurs les cloches de la cathédrale ne suffiraient point à mettre un peu d'ordre au sein de l'assemblée ».

M. Thomas Meyer, de St-Gall, obtint ensuite un gros succès pour ses plaisanterie truculentes, et M. Escher, conseiller national, puis M. Budliger, président central, terminèrent la série des discours par un échange de courtoisies.

Les heures passèrent d'autant plus vite que l'Harmonie municipale, la Chorale Sédunoise et le Männerchor se prodiguèrent sans compter tout au long du banquet. Leurs productions choisies leur ont fait grand honneur et l'on s'étonna une fois de plus de découvrir dans une petite ville tant de bons éléments musicaux.

Les délégués furent comblés de présents de plusieurs maisons de commerce: Mlles In-Albon et Perraudin leur offrirent des boîtes de cigarettes Turmac, Laurens, Batschari, Sato, des cigares de Monthey, des liqueurs Diva et nous en oublions sans doute. On admira les photographies de la maison Schmidt et l'on goûta aux vins d'honneur de l'Etat et de la commune. A minuit, l'orchestre Péclard renforcé ouvrait le bal, cependant que M. Quennoz, le restaurateur à la page, nous faisait la surprise d'un dancing à la mode avec jeux de lumières atténuées pour les danses un peu lentes.

Un bal ne se raconte pas. C'est du moins la conclusion que nous avons tirée quand le lendemain matin, nous essayâmes d'interviewer à ce sujet des gens qui somnolaient dans l'auto-car et dont la tête retombait par saccades....

La promenade

Après une nuit blanche, les délégués se sont retrouvés tous ensemble, jeudi matin, sur la place de la Planta où s'alignaient les cars. Les conducteurs de Martigny ont grand air dans leurs livrées spéciales et nous donnent immédiatement l'impression que nous sommes des Anglais en villégiature en Valais. La longue théorie des véhicules s'ébranle et le voyage commence.

Une journée de soleil et de chansons, des rires et des sourires, tout cela contribue à la joie générale. Voici d'abord l'école de Châteauneuf et ses jardins que l'on parcourt, puis le domaine du Grand-Brûlé où M. l'ingénieur Wuilloud nous attend. Il fera les honneurs du vignoble en grand seigneur campagnard, amoureux de sa terre. En allemand et en français, il explique comment on a compris les différents travaux et fait d'un sol ingrat un terrain productif. Mais le pélerinage a donné soif et l'on se réunit bientôt autour des tables pour savourer les crûs du pays et prendre une légère collation. M. le Conseiller d'Etat Troillet est là, tout souriant derrière un sandwich cependant que M. R. Schmidt, photographe émérite, enregistre pour la postérité les gestes des grands hommes.

Puis, de nouveau c'est le départ. Les promeneurs regagnent Sion et Sierre. Ils grimpent doucement vers Montana, admirent tout en bas dans la plaine, les tâches blanches des maisons et le vert des prairies.

Il y eut quelques pannes, naturellement, mais les bonnes bouteilles dont on s'était pourvu rendent assez philosophes pour que personne ne prît ombrage de l'incident. En fait d'ombrage, plusieurs infortunés durent marcher pendant plus d'une heure sous un soleil torride.

A la station, les délégués se rendent dans les divers hôtels. Au Parc, où nous nous égarâmes, M. Kluser, comme certain personnage de Molière, avait double besogne. Tantôt en sommelière avertie, il portait les soupières sur les tables, et tantôt il enlevait son tablier pour prononcer un discours officiel.

Après le repas, un combat de reines organisé pour les cafetiers nous permit d'admirer quelques jolies prises de cornes, mais en général le spectacle assez terne déçut les amateurs.

Au retour, on admira la maîtrise des conducteurs qui prennent les virages à la corde et refusent les bouteilles qu'on leur tend.

Il y eut un bref arrêt à Sierre pour couvrir les voitures, car le ciel s'était attristé d'un départ qui se faisait proche et la pluie tombait silencieuse. L'arrivée à Sion s'effectua sans encombre. A 4 h. du matin, les nombreuses personnes qui s'étaient réfugiées dans les caves pour ne pas être mouillées mettaient le nez dehors. Comme l'averse était passée, elles purent rentrer chez elles en zigzaguant un peu pour éviter les flaques d'eau....

Et maintenant, qu'il nous soit permis de remercier ici M. Crettaz qui facilita notre tâche en nous offrant le libre accès partout. Il nous fit passer une excellente journée au milieu des plus gais compagnons.

André Marcel.

SUISSE

DANS L'INDUSTRIE HORLOGERE

L'Union suisse des hôtels de famille réunie récemment à Bâle, a voté une résolution disant notamment: Riches d'une très longue expérience les directeurs de 22 hôtels de famille seraient heureux que, pour de simples raisons humanitaires, le jour de repos hebdomadaire soit introduit dans toute l'industrie hôtelière par voie d'ordonnance fédérale. La demande du personnel que ce jour de repos tombe sur un dimanche toutes les 4 semaines est chose parfaitement possible à réaliser.

DE CURIEUX PROCÉDÉS ITALIENS

La « Nouvelle Gazette de Zurich » signale la tendance de l'Italie à aggraver les conditions d'entrée en Italie, ainsi que les dispositions régissant le séjour du personnel suisse engagé en Italie. Le journal dit que l'on s'efforce même d'empêcher complètement l'engagement de ce personnel et de réduire le nombre des employés suisses travaillant en Italie. C'est dans la banque que ce mouvement se dessine.

Le 9 mai, les autorités ont communiqué à la maison Schmid, fabrique d'étoffes d'ameublement, dont le siège est à Milan que huit de ses employés suisses devaient quitter l'Italie dans un laps de temps plus ou moins long, mais qui ne pouvait dépasser le 30 avril 1929. Parmi les employés frappés par cette mesure figurent deux fondés de pouvoirs, dont l'un est en Italie depuis 1909, et l'autre depuis 1919.

Sur les mille ouvriers et employés que compte la firme, dix seulement sont suisses, soit le 1%. L'article conclut:

Ces faits nous semblent en contradiction absolue avec le traité d'établissement italo-suisse et avec les rapports existant entre la Suisse et l'Italie.

Le refoulement des Suisses d'Italie ne s'étend pas seulement aux employés de l'industrie et du commerce, mais aussi aux Suisses ayant des professions libérales, car les autorités italiennes refusent de reconnaître les diplômes d'établissements universitaires et scolaires suisses. C'est ainsi qu'un ingénieur diplômé suisse ayant exercé pendant quatorze années sa profession à Naples a été invité brusquement à obtenir le diplôme de l'Ecole polytechnique locale, celui délivré par l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich n'étant pas reconnu comme ayant la valeur de celui de Naples et, partant n'étant pas suffisant.

Canton du Valais

CHEMIN DE FER DU GORNERGRAT

En présence de M. Meyer, ingénieur-contrôleur du département fédéral des chemins de fer et de M. Marguerat, directeur du chemin de fer du Gornergrat, ont eu lieu mercredi les courses de contrôle du chemin de fer. Les essais ont parfaitement réussi malgré la neige très haute à certains endroits.

GRANGES — Fête sportive

Le Cercle des Sports de Granges organise un Meeting d'Athlétisme, le dimanche 3 juin, prochain. Il y aura, le matin à 8 h.: courses de 5 et 10 km., à 13 h.: course de vitesse de 100 m., lancement du disque, du javelot, jet de boulet, saut en hauteur et en longueur; à la même occasion, une Kermesse avec bal en plein air sera organisée.

GRONE — ✝ Mme Germaine Mabillard

Nous avons brièvement annoncé le décès de Mme Germaine Mabillard. Nous recevons encore d'un de nos correspondants ce témoignage de sympathie que nous insérons volontiers:

Dimanche dernier, une foule nombreuse de parents, amis et connaissances, accompagnait à sa dernière demeure, Mme Germaine Mabillard, âgée de 67 ans.

En regagnant la maison, après un travail journalier régulier et assidu, la bonne mère de famille fit une chute si malheureuse qu'elle y laissa sa vie. L'endroit était assez accidenté et la mort a dû être instantanée.

Malgré son âge, la défunte regrettée, chrétienne fervente et modèle, très aimée du public, cultivait une vigueur, un courage, une ascendance remarquables. Elle a laissé huit enfants, tous doués d'une bonne intelligence, d'une éducation soignée. Nous en soulignons un magistrat de la Commune de Granges et deux parmi les chefs aux Usines de Chippis.

On est tout de même heureux de pouvoir assister à une telle sympathie générale, de compatir à la douleur causée par le départ d'une personne qui a passé sa vie en faisant le bien, tout en laissant derrière elle une belle génération qui fait honneur et qui ne mérite que l'estime générale.

A la famille éplorée, nos condoléances émues et sincères. O. de Croujaz.

CHALAIS — A propos du Festival des chorales du Valais central

(Corr. part.) M. E. M., rédacteur de la « Feuille commerciale de Sierre », écrivain distingué, poète apprécié, souligne une note tant soit peu malsaine et peu chaleureuse, même décourageante, vis-à-vis de l'« Espérance », de Chalais, société qui fait et peut continuer à faire bonne figure parmi les chorales du Valais central. Elle a été reconnue excellente et prospère comme exécution lors du Concours cantonal à Martigny. Elle continue sa marche progressiste, avec la sage et digne Direction qui la mène.

Cette note nouvelle nous paraît ne pas venir de l'auteur lui-même, M. M. n'étant ni chanteur ni musicien, mais bien être dictée par un esprit local sauvegardant les mêmes intérêts. L'esprit d'appréciation, surtout lorsqu'il ne s'agit pas d'un concours, est difficile à émettre, parce que l'on est en fête.

Nous n'en voulons pas à l'auteur, mais nous tenons à faire remarquer que l'« Espérance de Chalais », malgré les difficultés de progression, qui proviennent uniquement de l'occupation ouvrière de proximité, continuera, avec la direction quasi-courageuse que nous connaissons, à faire honneur aux Chorales du Valais Central, en tenant son mérite habituel et rang bien convenable.

A chacun le sien! O. de Croujaz.

Note de la Réd. — Nous connaissons assez M. M. pour savoir qu'il prend la pleine responsabilité de ses articles et que ses compétences musicales lui permettent de porter un jugement impartial sur une exécution musicale. Il dirige lui-même une chorale, ce qui lui permet d'apprécier les efforts effectués dans ce domaine. Nous ne partageons pas les vues de notre correspondant et tout en admettant les mérites de l'« Espérance » de Chalais nous concédons au chroniqueur le droit absolu de formuler quelques réserves

FÊTE CANTONALE DE LUTTE

Pour la première fois, Monthey va avoir sa fête cantonale de lutte.

La sous-section de lutte de la Société fédérale de gymnastique de cette ville en a pris l'initiative et en a fixé la date au dimanche 17 juin.

Le délai qui nous sépare de cette fête est donc relativement court, mais il a été imparti aux organisateurs par les règlements centraux et cantonaux de la Société fédérale de gymnastique qui n'autorisent pas une fête de ce genre à moins d'un mois d'intervalle de la fête fédérale. On sait que celle-ci aura lieu à Lucerne du 23 au 26 juillet prochain.

Le Comité d'organisation, qui s'est constitué lundi soir 28 mai, a donc devant lui une tâche ardue s'il veut mener la chose a bien.

Fête cantonale, la manifestation du 17 juin verra aux prises sur le terrain du F. C. Monthey, transformé pour la circonstance en arène de lutte, non seulement la cohorte des lutteurs valaisans échelonnés de la Furka au Léman, mais aussi de nombreux invités romands dont les noms connus sont pour cette fête un gage de succès.

A une époque où les sports ont pris le pas — on peut le dire — sur toutes les autres préoccupations, hormis la question matérielle proprement dite; au moment, où les nations sont en pleine compétition aux Olympiades ressuscitées de l'antiquité, il n'est pas sans intérêt de voir ce qui se fait chez nous dans ce domaine où de tous temps ont excellé nos aïeux.

Le peuple suisse, jaloux de ses libertés conquises avant tout par les bras robustes des montagnards, s'est toujours passionné pour les luttes telles qu'elles se pratiquent dans nos pacifiques fêtes populaires de gymnastique. Le Valais, en particulier, marque un attachement spécial à cette branche des jeux nationaux et les terrains de lutte de nos fêtes sont toujours entourés d'une foule enthousiaste et avide d'émotions fortes, qui applaudit frénétiquement aux passes des lutteurs.

L'arène montheysanne où, le 17 juin, s'affronteront les meilleurs gymnastes du canton et de la région, sera certainement le lieu de rendez-vous de la culture physique dans ce qu'elle a de plus tangible: la self-défense.

COURS DE GYMNASTIQUE POUR INSTITUTEURS

Par ordre du Département Militaire Fédéral, la Société suisse des maîtres de gymnastique organise durant l'année 1928, en Suisse française les cours suivants:

A. Cours pour la gymnastique de garçons ou de filles

I. Ier degré, pour instituteurs et institutrices de classes de garçons ou de filles.

1. à Lausanne, du 26 au 28 juillet. — Directeurs: A. Huguenin, Lausanne et Jaton, Vallorbe.

II. IIe degré, pour instituteurs et institutrices de classes de garçons: 2. à Nyon, du 26 juillet au 4 août. — Directeurs: Collins, Nyon et Thorin, Genève.

III. IIe et IIIe degrés, pour instituteurs de localités ayant des conditions défavorables pour l'enseignement de cette branche: 3. à Fribourg, du 6 au 11 août. — Directeurs: Bertrand, Monthey et Wicht, Léchelles.

IV. IIe degré, Exercices populaires, jeux et natation: 4. à Yverdon, du 6 au 11 août. — Directeurs: Bory, Yverdon et Martin, Ste-Croix.

V. IIIe degré, Exercices populaires, jeux et natation: 5. à Lenzbourg, du 6 au 11 août. — Directeurs: Meier et Mullener, Berne. (Ce cours est réservé exclusivement aux instituteurs ayant déjà suivi un cours du IIe ou IIIe degrés, ayant un enseignement régulier.

VI. IIe degré, pour institutrices et instituteurs: 6. à Neuchâtel, du 23 juillet au 4 août. — Directeurs: Montandon, St-Imier et Mlle Hunziker, Lausanne.

VII. IIIe degré, pour instituteurs et institutrices: 7. à Zoug, du 23 juillet au 4 août. — Directeurs: Böni, Rheinfelden et Kätterer, Bâle.

On n'admet à ce cours, sans aucune exception, que ceux des collègues qui ont participé dans les deux dernières années, avec succès, au cours du IIe degré.

VIII. IIe et IIIe degrés pour institutrices. Exercices populaires, jeux et natation: 8. à Seengen, du 16 au 21 juillet. — Directeurs Küng et Kätterer, Bâle.

C. Natation.

Les cours suivants sont réservés aux collègues ayant déjà une certaine pratique de ce sport. Les débutants devront s'inscrire aux cours 2, 4, 5, 6, 7 ou 8 ci-dessus, auxquel un enseignement méthodique et régulier sera donné. Toutes les demandes d'admission devront être accompagnées d'une attestation écrite de l'autorité scolaire, faute de quoi elles ne pourront en aucun cas être prise en considération.

9. pour instituteurs, à Fribourg, du 16-20 juillet. — Directeurs: Boppart, St-Gall et Perroud, Ropraz.

10. pour institutrices, à Zoug, du 16-20 juillet. Directeurs: Wechsler, Schaffhouse et Mme Hefti, Fribourg.

Selon l'Ordonnance sur les cours, du Département Militaire Fédéral, tous les cours de perfectionnement sont destinés avant tout au personnel enseignant dans les écoles publiques. Dans la mesure où ce sera possible on peut admettre aussi des membres du corps enseignant des écoles privées, des collègues sans place, des élèves des écoles normales (classe supérieure), et, exceptionnellement, d'autres personnes qui pourraient donner la preuve de capacités suffisantes.

Les inscriptions devront répondre aux questions suivantes: 1) nom et prénom, adresse exacte, profession, date de naissance; 2) âge et sexe des élèves auxquels on enseigne; 3) cours (genre et année) déjà fréquentés, cours fédéraux seulement; 4) pour le cours de natation, l'attestation des autorités prévue.

La participation à tous ces cours est facilitée par le D.M.F. grâce au versement d'une indemnité journalière de 6 frs. et, si les conditions de transport l'exigent, une dite de nuit de 4 frs. Les participants rentrant chaque soir à leur domicile reçoivent le remboursement de leurs frais, à condition qu'ils ne dépassent pas 4 frs. En outre, les frais de voyage sont remboursés, aller et retour, IIIe classe, par la ligne la plus directe.

La Direction de l'Instruction publique des cantons intéressés a été avisée de cette organisation, avec prière d'aider à la participation des représentants de ces cantons par le versement d'un subside cantonal.

Délai d'inscription: 15 juin 1928. Toutes les inscriptions sont à adresser à M. P. Joker, maître de gymnastique à Soleure.

CONCURRENCE DÉLOYALE

Il n'y a pas très longtemps, un de nos communiqués aux journaux mettait en garde les ménagères contre les procédés déloyaux de colporteurs qui, voyageant en auto de maison en maison, offraient des articles de lingerie soi-disant de toute première qualité. Ces produits, assuraient-ils, étaient fabriqués dans le canton de Berne. Echantillons en main, il fut facile de se rendre compte que les assertions de ces colporteurs touchant l'origine et la qualité des produits qu'ils mettaient en vente ne correspondaient pas à la réalité. Il s'agissait tout bonnement de marchandises de second ou troisième choix importées de l'étranger.

Pour ce même motif, un colporteur a été récemment condamné à la prison par le Tribunal pénal de Bâle. Ce peu scrupuleux personnage avait également offert de la lingerie, de qualité tout à fait ordinaire, en donnant l'assurance aux trop confiants acheteurs qu'il leur vendait des produits sortant d'une fabrique bernoise.

Il est réjouissant de constater que les ménagères se laissent guider dans leurs achats par l'excellente qualité des produits du pays et qu'elles se soucient en même temps de procurer du travail à la main d'œuvre indigène. Mais, si elles ne veulent pas courir le risque d'acheter de la camelote, elles feront bien d'effectuer toujours leurs emplettes chez les commerçants sérieux et connus.

Semaine Suisse.

LA 3me FETE DU RHONE

(Comm.) Après Toulon et Lyon, c'est Avignon qui célébrera cette année la Fête du Rhône (16-19 juin), destinée à réunir tous les riverains du grand fleuve et à manifester sous des formes diverses la fraternité des villes rhodaniennes par le moyen de l'hommage rendu au Rhône par les gracieuses reines de la vallée, par un congrès, une exposition des artistes et artisans rhodaniens, des concours littéraires et musicaux, des concours d'apprentissage, etc.

Programme varié auquel de nombreux suisses romands participeront.

A l'occasion de cette Fête brillamment organisée par les Avignonnais, le Comité suisse de l'Union générale des Rhodaniens, répondant à de nombreuses demandes, a organi-

S·U·Z·E se distingue des imitations par la finesse de son bouquet

sé une descente du Rhône en remorqueur.

Comme il n'existe plus aucun service de voyageurs sur le Rhône, ce n'est que grâce à une faveur spéciale de la Cie de navigation H.P.L.M. qu'il a été possible de frêter le bateau qui portera la délégation suisse de Lyon à Avignon.

André Hallays, Gabriel Faure et bien d'autres ont dit le charme et la variété de ce beau voyage qui vaut largement la descente du Rhin si vantée.

Les Suisses romands auront donc là une occasion unique de s'initier au mouvement rhodaniens si jeune et déjà si actif en naviguant sur le grand fleuve chanté par Mistral dans son immortel « Poème au Rhône ».

Les inscriptions pour le voyage en remorqueur sont reçues par MM. C. Blenk, Fert & Cie., à Genève.

Encore l'Eglise de St.-Pierre-de-Clages

On nous écrit:

Nous emprunterons à l'éminent prélat qui se trouvait à la tête du Diocèse de Sion à une époque troublée de notre Histoire, la meilleure réponse que nous puissions faire à la lettre ouverte à MM. les députés du Grand Conseil, au bas de laquelle M. l'abbé Dorsaz, recteur à St-Pierre de Clages a cru devoir apposer sa signature.

En 1849, les habitants de ce hameau avaient déjà eu quelque velléité de s'ériger en paroisse indépendante de celle de Chamoson, mais la lettre suivante, qui ne prête à aucune équivoque, les débouta de leurs prétentions:

« L'Evêque de Sion à Monsieur le Conseiller d'Etat, chargé du Département de l'Intérieur,

Monsieur le Conseiller,

En vous accusant réception de la copie que vous nous avez transmise le 11 du courant, de la réclamation adressée au Département de l'Intérieur par le Conseil de Chamoson, relative à la non-résidence à St-Pierre de Clages de Monsieur le Recteur Zacharie Bruchez, nous vous communiquons des renseignements qui vous prouveront que la dite réclamation est dénuée de fondement.

Le Rectorat de St-Pierre de Clages n'appartient point à ce hameau, mais c'est un bénéfice de famille qui en est patron.

D'après l'acte de fondation du dit bénéfice, le titulaire n'est tenu à aucune fondation ecclésiastique envers les habitants de St-Pierre; il n'est pas même obligé à la résidence: c'est à cause de cela que ce bénéfice a été possédé par des ecclésiastiques déjà pourvus d'un autre bénéfice. La seule obligation du Recteur est de dire cinq messes par semaine, qu'il peut célébrer ou faire célébrer à St-Pierre de Clages, à Sion ou au Bourg de St-Pierre, selon sa convenance.

Le Recteur n'a aucune juridiction dans l'Eglise de St-Pierre; elle n'est pas la propriété du hameau, mais elle fait partie de la ferme dite du Prieuré, achetée autrefois des Bénédictins par la mense épiscopale.

Les offices divins, les jours de fête et de dimanches n'ont point lieu et n'ont jamais eu lieu à St-Pierre de Clages dont les habitants sont paroissiens de Chamoson, où ils doivent se rendre pour assister à ces offices.

Ces renseignements vous feront voir, Monsieur le Conseiller, le mal fondé de la réclamation que le Conseil de Chamoson vous a adressée.

Veuillez recevoir l'assurance de Notre considération distinguée.

(Signé) « Pierre-Joseph, Evêque de Sion »

Sion, le 14 mars 1849.

(Archives cantonales)

Nous n'ajouterons que quelques mots à cette lettre, qui se passerait certainement de commentaires.

L'antique sanctuaire de St-Pierre de Clages est donc l'église de l'ancien prieuré et n'a jamais été celle du Rectorat. Le Prieuré, qui dépendait au Moyen-Age de l'Abbaye de St-Martin d'Ainé à Lyon, fut acquis des Bénédictins par la mense épiscopale en 1661, et les armes d'Adrien IV de Riedmatten sont encore visibles sur la porte d'entrée de l'église que M. le Recteur appelle à son tour — en manière de représailles — une horreur inqualifiable!

Lorsqu'en 1848, le Gouvernement radical eut déclaré les biens du Prieuré propriété nationale, l'Autorité ecclésiastique laissa, comme de juste, entièrement à sa charge l'entretien de l'église, et dans la séance du 24 mars 1849, le Conseil d'Etat décida de « se réserver l'église de St-Pierre et les places adjacentes dans la vente des biens nationaux de cette localité ». A partir de cette date, et du consentement de l'Autorité légitime, l'Etat en devenait patron. Et c'est aller à l'encontre de la vérité que d'insinuer qu'il n'a pas tenu ses obligations. Compte-t-on pour rien la réfection de la toiture de l'église et de la couverture de son clocher, la construction d'un beffroi, l'assainissement des murs et la restauration complète du chœur et de la nef?

Quant au Rectorat de Notre-Dame du Mont-Carmel, il fut fondé en 1669 et non en 1661 comme l'écrit Rameau, par Nicolas Mugnier, Chanoine de la Cathédrale de Sion. Cette fondation était approuvée par l'Evêque et le V. Chapitre deux ans plus tard, et le patronnat en appartient à la famille Balley, de Bourg St-Pierre, à laquelle d'étroits liens de parenté rattachaient le Chanoine Mugnier. Le bénéfice fut constitué au moyen de propriétés que cette famille possédait à St-Pierre de Clages, ce qui explique la présence du nouveau recteur dans cette localité.

Le titulaire du Rectorat obtint de pouvoir célébrer les messes de fondation dans l'église de l'ancien Prieuré, sur un autel qu'il dut faire ériger à ses frais et que le prédécesseur de Monsieur Dorsaz, l'excellent Dom Robaday fit disparaître un beau jour par un de ces petits coups d'Etat dont il était coutumier.

Nous n'avons pas ici à savoir si les « embellissements » dont M. l'Abbé Dorsaz a doté l'église de St-Pierre de Clages sont des merveilles ou des horreurs, si elles rencontreront l'approbation des archéologues et des artistes, nous constatons simplement qu'en introduisant de son propre chef un nouveau mobilier dans une église dans laquelle « il n'a aucune juridiction », il a singulièrement outrepassé ses droits et qu'en touchant aux murs d'un édifice classé parmi les monuments historiques du Canton, il a gravement enfreint la loi du 28 novembre 1906.

Ce que ni M. le Recteur de la famille Balley, ni les fidèles de St-Pierre de Clages ne doivent oublier, c'est que l'église de l'ancien Prieuré n'est, aujourd'hui, pas plus qu'en 1849, une église paroissiale et que si les offices religieux y sont célébrés les dimanches et les jours de fête, c'est à bien plaire et sans que cela ne modifie en rien l'état de choses qui existait sous l'épiscopat de Mgr de Preux.

L'église possède un autel et n'en demande point d'autres. Vouloir transformer « en la plus belle cathédrale du monde » ce très précieux mais bien modeste vestige de l'architecture romane dans le Diocèse de Sion, n'est qu'une boutade à laquelle il ne faut pas attacher plus d'importance que son auteur lui-même.

Pour le Président de la Commission des Monuments Historiques:
A. de Kalbermatten, vice-président,
J. Morand, secrétaire,

*

TOUJOURS L'EGLISE DE St-PIERRE DE CLAGES

On nous prie d'insérer:

Nous avons été très surpris du nouvel entrefilet du 29 mai, signé par M. le Recteur Dorsaz. Après sa juste autant qu'énergique réponse à l'attaque de M. Walpen, nous avons eu de la peine à encaisser sa rétractation. Ce n'est pas M. le Recteur, mais bien M. Walpen qui a eu « le tort » de faire intervenir le nom d'un Evêque dans la polémique. Pour le reste, nous ne voyons pas ce que son geste a d'irréfléchi.

Mais la discipline ecclésiastique a des mystères que nous ne connaissons pas. Quoiqu'il en soit nous nous inclinons devant son humilité. Des amis.

Note de la Réd. — L'entrefilet dont il est question n'a point paru dans notre journal, mais dans le « Nouvelliste ». M. l'abbé Dorsaz s'excusait d'avoir mis en cause le nom de Mgr Besson et reconnaissait en toute humilité qu'il avait agi sans réfléchir.

Exposition Cantonale Valaisanne Sierre 1928

Section Aviculture et Cuniculture

Nous avons l'avantage d'aviser les éleveurs qui désirent exposer de la volaille ou des lapins à Sierre, que le délai d'inscription est reporté au 15 juillet, vu les conditions spéciales de la présentation des sujets.

Prière de demander le règlement de l'Exposition et les feuilles d'inscription au Secrétariat du Groupe Agriculture à Châteauneuf. Le Comité.

COURS SCOLAIRE D'ÉTÉ

En vue de l'ouverture éventuelle d'un cours scolaire d'été à Sion, les parents qui voudraient y envoyer leurs enfants régulièrement pendant les vacances, sont invités à s'annoncer ou s'inscrire au Greffe communal de Sion d'ici au 15 juin. L'Administration.

FERMETURE DES ÉPICERIES

La Société des Epiciers du Valais romand « Section de Sion » a décidé la fermeture des épiceries, le samedi à 8 h., comme les autres jours de la semaine.

LA PROMENADE DES ECOLES ENFANTINES

(Corr. part.) Jeudi, les écoles enfantines étaient en promenade. Un beau soleil avait mis de l'entrain dans le cœur des enfants qui partirent de Sion au nombre de 175 environ, sous la conduite de leurs maîtresses et de MM. les conseillers Robert Lorétan et Fabien Exquis. Géronde avait été choisi comme but de promenade. L'arrivée à l'institut causa la joie des déshérités qui s'y trouvent. On visita le bâtiment. Les travaux des sourds-muets causèrent l'admiration de tous. Ils sont un résultat magnifique de leurs efforts et témoignent de la patience et de l'intelligence des pensionnaires. Les sœurs qui font preuve tout au long de l'année d'abnégation et d'un dévouement sans limites se montrèrent aussi bonnes que désintéressées et accueillirent la joyeuse cohorte des enfants avec un évident plaisir, leur offrant à discrétion des boissons chaudes et des rafraîchissements.

Puis ce fut le retour dans les rires et dans les chansons. En gare de Sion on eut l'agréable surprise d'être reçu par la troupe des éclaireurs qui conduisit le cortège à la maison d'école. Qu'ils soient remerciés de leur délicate attention.

Nous ne voulons pas terminer ce trop bref compte-rendu sans rendre encore hommage à celles et ceux qui s'intéressent à nos enfants: les Rdes Sœurs enseignantes et celles de Géronde, Madame Robert Lorétan qui chaque année distribue des friandises et ce voyageur de la maison de tapis Schuster & Cie, à St-Gall, que nous rencontrâmes à Sierre et qui gentîment offrit des pâtisseries aux petits promeneurs. Tous contribuèrent à la joie générale, dans le joli souvenir que laissera cette journée ils ne seront pas oubliés.

TIR DES SOUS-OFFICIERS

Dimanche 3 juin, dernière journée des tirs militaires obligatoires, à Châtroz, près Pont de la Morge. Ouverture du tir à 7 h. matin et clôture à midi. Apporter les livrets de service et de tir. Le Comité.

AVIS DE MESSE

(Comm.) Lundi prochain, le 4 juin, la famille Frédéric de Courten, à Sion, fera dire à la cathédrale, autel du St-Sacrement, à 7 h. ½ une messe pour le repos de l'âme de leur sœur, belle-sœur et tante, Mademoiselle Joséphine de Courten, en religion Madame Thérèse-Marie de l'ordre de Ste-Clotilde, décédée à Paris, le 18 mai 1928.

DANS LES SOCIÉTÉS

Classe 1902. — Les contemporains sont priés de se rencontrer samedi 2 juin, à 20 h. 45, au Café Stutz.

SERVICE RELIGIEUX

Fête de la Sainte-Trinité

A la cathédrale. — 5 h. ½, 6 h., 6 h. ½ et 7 h. ½, messes basses. 7 h. messe et communion générale des hommes de la Ligue eucharistique. 8 h. ½ messe basse, instruction française. 10 h. grand'messe solennelle sermon allemand. 11 h. ½ messe basse, instruction française.

Le soir. — 4 h. vêpres solennelles; ensuite procession du Rosaire autour de l'église. 8 h. dévotion du Sacré-Cœur.

PHARMACIE DE SERVICE

Dimanche, 3 juin: Allet.

MONT D'OR Vin délicieux

Devant l'écran

Au Cinéma Lux

Dès vendredi soir, à 20 h. 30, nouveau programme: « La Chevauchée de la Mort » drame aux péripéties poignantes et dont l'action est vivement menée et où le sentiment ne fait pas défaut. Certains tableaux feront une grosse impression sur le spectateur, tel: la destruction d'une ville par un cataclysme, les maisons s'écroulant, le flot furieux entraînant les habitants. C'est un film qui vous fera passer par toutes les gammes de l'émotion. « L'Oubliée » ou le Gagnant prend tout, une merveilleuse comédie dramatique et « Placide s'envole », comique en 2 actes, corseront cet attrayant programme.

LES COURSES DE MORGES

Dans la campagne vaudoise l'annonce de cette journée est un événement!

On l'attend chaque année avec impatience et bien qu'aujourd'hui, grâce aux efforts et encouragements de la Société des dragons, guides et mitrailleurs vaudois, les réunions hippiques soient plus fréquentes, c'est à Morges encore et toujours, près des grands marronniers du Parc, dans un cadre incomparable que borde le bleu Léman, que le dragon et sa monture viennent « d'en-là », chercher l'ultime consécration de leur mérite, provoquer la « gloire » en champ clos et accrocher les cœurs!

Les Courses de Morges! en est-il encore dans notre pays romand qui les ignorent?

Nous ne le pouvons croire, car, autant qu'une journée hippique, c'est plus complètement un beau jour de fête.

Placée sous l'égide de la plus noble conquête de l'homme qui réellement est ce jour-là « le Roi », la fête se déroule dès le matin dans une agréable atmosphère. Les belles et bonnes traditions d'antan, la simplicité de bon aloi, le vibrant, l'entrain si particulier à tout ce qui touche le cheval, tout cela se conserve et se perpétue à Morges harmonieusement, et, si pour satisfaire aux besoins du jour, on a créé un parc d'autos, le petit char est présent et honoré à l'égal de la somptueuse limousine.

Nous serions même tenté de dire davantage!

Et puis pour beaucoup c'est une occasion de se rencontrer, tout le monde se connaît aux courses de Morges! On connaît aussi les coureurs!

M. Lizon ainé a eu sa clientèle fidèle, et M. Pawli, de Jouxtens, à la barbe noire et à la casaque d'or; ce dernier, propriétaire sensible, proscrivait sévèrement tout emploi de l'éperon et de la cravache! C'était un sage! Les courses militaires d'officiers, sous-officiers et dragons sont le clou de l'après-midi; les prix sont importants et le vainqueur s'auréole d'une gloire durable. En ces dernières années les Ribaupierre, de Muralt, von der Weid, Bühler, Perrin, Buhofer furent à l'honneur, tandis que les sportmen de jadis gardent le souvenir des Poudret, Gerber, de Loys, Gaston Perrot, Ct. Burnier, Bébié et bien d'autres encore dont les noms échappent en ce moment.

Cette année, le programme allégé d'une ou deux épreuves trop longues ou inutiles, se présente de la plus heureuse manière et contrairement à ce qui se passa en ces dernières années, le public, tout en étant largement servi disposera d'un peu plus de temps pour souffler, dîner sur l'herbe ou dans les bons hôtels de Morges qui se mettent ce jour-là sur leur trente et un pour satisfaire leurs nombreux clients et pour jouir du point de vue superbe qu'offre le champ de courses par un beau jour de printemps.

Les courses de Morges sont certainement la manifestation hippique romande que l'on ne doit pas manquer et pour laquelle on réserve son jour comme ses places à l'avance.

Elles auront lieu cette année le 3 juin dès le début de la matinée consacrée aux épreuves de concours hippique, l'après-midi étant plus spécialement réservé aux courses plates, aux steeple-chases et au trot international. Lecteurs, ne l'oubliez pas?

Snow-Drift.

ÉTRANGER

A LA RECHERCHE DE L'« ITALIA »

On mande d'Oslo: Un télégramme de Kingsbay annonce que suivant un message sans fil émanant du « Città di Milano » actuellement retenu par les glaces, qui a lui-même appris la nouvelle par un navire baleinier, le général Nobile et ses compagnons seraient sains et saufs. Le dirigeable italien aurait atterri à l'île Amsterdam au nord du Spitzberg. Les signaux, ajoute-t-on sont extrêmement difficiles à capter. La violence du vent et l'épaisseur du brouillard rendent hasardeux à l'heure actuelle l'envoi d'une expédition de secours. Cependant une partie de l'équipage du navire de ravitaillement pourra être débarqué et se rendre au moyen de traîneaux, vers les lieux indiqués. On confirme que l'équipage de l'« Italia » a suffisamment de provisions à bord pour subsister pendant un mois.

A NOS LECTEURS

A cause de la Fête-Dieu, le journal ne paraîtra que deux fois la semaine prochaine. Le premier numéro sortira de presse mardi.

L'APÉRITIF
„LUY" Cocktail
à base de vins du Valais
convient aux estomacs les plus délicats
Distillerie Valaisanne, S. A. Sion

Tout pour la montagne
E. REINHARDT, SPORTS, SION
rue du Rhône — Tél. 3,87 et 200
Maison qui s'est spécialisée

CHANGE A SION
1er juin 1928

	demande	offre
Paris	20,25	20,45
Berlin	123,80	124,20
Milan	27,20	27,40
Londres	25,25	25,35
New-York	5,17	5,19

Feuilleton du « *Journal et Feuille d'Avis du Valais* » No 18

MAÏTENA

par Annie de CREMAZE

M. de Rosy, heureux, gonflé d'orgueilleuse joie, ressemblait à un paon qui fait la roue. Il escomptait d'avance, le succès de sa petite-fille. Galamment, il baisa les doigts d'Annette.

— Fée charmante qui, d'un coup de baguette, faites renaître le frais mois de mai, permettez-moi de vous dire toute ma reconnaaissance.

« La dernière carte de mon jeu était bonne, songeait Annette, le soir, accoudée à la fenêtre de sa chambre. Je crois le bonheur de Chantal bien près de refleurir. Mais le mien, ne l'ai-je pas compromis ainsi? Que pensera Mme de Lesparra en apprenant, par Benoît le monsonge de mon intrusion à Maïtena? Et Claude? Claude va-t-il me mépriser, ne plus croire en moi? Ah! Claude si cher.. »

La nuit promenait ses astres au-dessus des flots calmes. La marée envahissante de la clarté lunaire déferlait, silencieuse, sur la crête des vagues qu'elle couronnait de pâle argent. L'air n'était qu'une gerbe de parfums tièdes et de sons adoucis.

La pensée d'Annette, franchissant la distance, s'envolait à tire d'aile vers le Pavillon enfoui sous les rosiers, au pied des Pyrénées bleues. Comme les jours couleraient lumineux, dans la petite retraite tranquille, embaumée de la présence de Claude! Ce serait pour Annette le hâvre heureux où elle amarrerait à jamais la barque de l'amour. Les grands voyages ne la tenteraient plus avec leurs cieux inconnus et leurs grèves lointaines. Tout son horizon reposerait comme une hirondelle lasse d'espace, dans ce coin resserré qui dormait à l'ombre du Pavillon:

« Que de luttes à subir pour réaliser mon rêve! pensa Annette ».

Très loin, une grande rayée, lumineuse, balaya la mer; la lueuer du phare trouа l'ombre et se balança sur les lames comme un imense oiseau rose.

« Mon espoir est ainsi, dit Annette à mi-voix: Il vaincra la nuit et ses embûches; il m'aidera à attendre l'aube... l'aube radieuse de mon bonheur.

*

— Mademoiselle est ravissante, assura la femme de chambre.

Annette haussa les épaules. Il lui importait peu d'être jolie, ce soir, puisque Claude n'était pas là pour la voir. Que penserait-il s'il l'apercevait ainsi?

Annette jeta un coup d'œil vers la grande psyché. Elle reflétait une admirable toilette ornée de plumes mauves, artistement groupées et qui semblaient autant de grappes de glycines posées. La tête fine de la jeune fille émergeait de cet ensemble flou, comme un merveilleuse fleur à longue tige.

Annette prit un éventail assorti à sa robe et descendit.

Les vastes pièces n'étaient qu'une immense gerbe de corolles roses: roses doux des bengales discrètes, roses nuancées des géraniums roses éclatantes des lourdes pivoines ou des petites « crimsons » qui couraient le long des lustres et retombaient sur les hautes glaces en touffes échevelées.

Les salons commençaient à se remplir. Les fleurs des saisons s'étaient donné rendez-vous à la belle villa des Pavie-Lussac. Le lys orgueilleux côtoyait le réséda, et la jacinthe bleue riait avec le dahlia royal.

Annette, un sourire distrait sur les lèvres, inspectait anxieusement le hall. Soudain, elle fit un signe. Un valet de pied, qui attendait cet ordre, s'avança vers celui qui venait.

— Monsieur le comte veut-il venir avec moi? pria-t-il.

Benoît, un peu étonné, suivit le domestique. Il pénétra avec lui, dans une petite pièce isolée. Sur une table, une lettre, à l'adresse du comte de Lesparra était posée.

« Voici les explications que j'attendais, songea Benoît. Pourquoi Mlle Flory ne me les donne-t-elle pas de vive voix? »

« Je vous en prie, avait écrit Annette, suivez mes instructions. Plus tard, vous saurez pourquoi j'ai agi ainsi.

« Vous devez, ce soir, conduire le cotillon avec Mlle Pavie-Lussac. Voulez-vous revêtir le costume fait à cette intention, à Biarritz, par votre tailleur habituel?

« Excusez-moi, n'est-ce pas, à tout à l'heure ».

Benoît se retourna. Un valet de chambre qu'il n'avait pas aperçu, achevait de dresser sur une chaise, un habit rouge dont le large revers de soie s'ornait d'un œillet éclatant.

« Voici une fantaisie bien Pavie-Lussac, pensa Benoît. Tout le monde doit être déguisé, je présume. Qu'importe! je dois agir sans essayer de comprendre. Pour reconquérir mon bonheur, je me prêterais, du reste, à tous les plus étranges caprices ».

L'adroit domestique eut vite fait d'habiller Benoît. Les plis tombaient, impeccables, et le jeune homme dut convenir que ce somptueux costume lui seyait. Lorsqu'il traversa les salons, les têtes se retournèrent sur son passage, son nom était dans toutes les bouches. Quelques remarques flatteuses vinrent jusqu'à lui.

— C'est le jeune comte de Lesparra. Il conduit le cotillon. Quelle magnifique prestance!

Dans ce milieu inconnu, Benoît, comme le naufragé espère avidemment un radeau, cherchait au-dessus des parterres de fleurs, la tête lumineuse d'Annette.

Tout à coup, il l'aperçut. Cette jeune fille rayonnante qui portait une fortune sur ses minces épaules, était-ce vraiment Mlle Flory, l'humble institutrice à la robe de serge?

Benoît crut à une hallucination et se frotta les yeux, mais Annette posa la main sur son épaule:

— C'est bien moi, dit-elle doucement, je suis Annette Pavie-Lussac. Ne me demandez rien maintenant, je vous en prie. Je vous remercie de m'avoir obéi, il faut que ce soir vous soyez le jeune homme le plus en vue du bal. Votre bonheur dépend de votre succès.

— Mais... Chantal? balbutia Benoît qui croyait rêver.

— Chantal est là, suivez-moi.

Il marcha dans le sillon mauve de la jeune fille. Les groupes s'ouvraient devant eux et les regards les suivaient comme un hommage.

Chantal était appuyée contre la fenêtre ouverte; la brise tiède jouait avec les clochettes de ses muguets; elle semblait une tige tremblante qu'une impatiente main veut cueillir.

Son grand-père était à côté d'elle, prêt à récolter les compliments qu'attirait sa beauté, comme une sébile de pauvre, grande ouverte aux largesses du passant.

Lorsqu'il vit Benoît dans son étrange et splendide costume; lorsqu'il devina l'intérêt et la curiosité qu'il suscitait, il se dressa, et fier du rôle qu'il jouait, il tendit la main au jeune homme:

— Vous, mon cher? quelle heureuse surprise!

Autour d'eux, on chuchotait, des têtes se haussaient. Comme Benoît serrait tendrement les petits doigts de Chantal, une voix féminine, à l'accent étranger, résonna près d'Annette:

— Ma chère, présentez-moi, je vous prie, le comte de Lesparra, on dit qu'il danse admirablement.

(à suivre)

Noblesse
Vermouth Exquis
Cinzano & Cie Genève

Personne de confiance
recommandée, connaissant la cuisine, demandée par petit ménage pour le 10 juin. Faire offres, avec photo et références, à M. Angéloz, Grand Hôtel Sion

Ouverture des Hôtels
Saison 1928
aux Magasins E. Géroudet & Fils, Sion

CASQUETTES pour portier
GILETS A MANCHES, pour portier
TABLIERS en laine, vert, avec chaînettes, pour portiers
GALONS or, argent, boutons, clefs, pour portiers
VESTONS triège, coton, blanc, pour cuisiniers,
VESTONS triégé, bleu, blanc, rayures, pour cuisiniers
PANTALONS à carreaux, blanc et noir, pour cuisiniers,
VESTONS pour boulangers, pâtissiers, bouchers

PRIX AVANTAGEUX — BONNES QUALITÉS

A SION RUE DES REMPARTS

L'Hôtel du Cerf

se fait une spécialité d'offrir aux prix les plus modérés une restauration très soignée. La vraie et bonne cuisine bourgeoise.
(Pendant le temps des séjours aux Mayens, il est prévu une table spéciale.)

Se recommande: **Mme Gloira-Lathion.**

Banque Populaire, Sierre

Capital et Réserves Frs. 875,000.—
——— Fondée en 1912 ———
Dividende de 1920-1923 = 7%
Dividende de 1924-1927 = 7½%
Nous délivrons jusqu'à nouvel avis des
OBLIGATIONS à 5 %
(de notre Banque) de 3 à 6 ans de terme
Versez au compte de chèques IIc 170

Loterie de l'Asile des Vieillards
LE TIRAGE

a dû être renvoyé, il aura lieu définitivement
le 25 août 1928
LE GROS LOT de ce tirage: **Frs. 10,000**
Prix du billet: Fr. 1.—. En vente chez les revendeurs actuels
Bureau de loterie: Münzgasse 5, **Lucerne**
GRATUITEMENT reçoit chaque acheteur de 10 billets, 1 bo pour participer au lotissement de 50 primes extraordinaires cha cune de Frs. 100.—.

Hôtel des Pyramides, Euseigne

——— Téléphone 66 ———
Altitude 1100 m. Service d'autocar postal
Pension de famille aux conditions très avantageuses
Se recommande: **Mme Vve Mutter-Kluser**

Tout ce qui concerne l'ameublement s'achète de préférence à la
FABRIQUE DE MEUBLES
Widmann frères
Sion
Catalogues et devis gratis s/demande

Cure du Printemps
par le
Thé du Pélerin

puissant dépuratif du sang et laxatif agréable

LE THÉ DU PELERIN est recommandé contre les affections de la peau, clous, démangeaisons, eczémas, éruptions. Il aide puissamment à la guérison des plaies, varices ulcères. Il supprime constipation, migraine, vertiges.

LE THÉ DU PELERIN d'un goût agréable, est un laxatif doux, ne provoquant pas de coliques. Paquet: Frs. **1.50**. Cure complète Frs. **4.**— Toutes les pharmacies et A. G. PETITAT, pharmacien YVERDON.

Enfin il est créé

LE VRAI BAS qui fera disparaître les douleurs occasionnées par les varices; cette infirmité qui malheureusement est si répandue.
Ce bas qui, après 3 mois d'apparition sur le marché, connaît un succès sans précédent, se nomme

Le Bas Académic

Il est tout en fil spécial, il est fait de mailles extensibles, il est complètement invisible, sous n'importe quel autre bas, il a une forme de talons renforcés qui est brevetée dans tous les pays. Il assure à la jambe une pression très douce de bas en haut, activant ainsi la circulation du sang, il est inusable et il est vendu à la pièce de un, ou de deux bas. :-: :-: :-: :-: :-: :-:
Nous nous sommes assurées l'exclusivité de cet article précieux et nous le vendons à un prix très avantageux.

Sœurs Crescentino
Rue de Lausanne SION

SOLITAIRE
Produit unique et indispensable pour l'entretien des cuirs.
En vente dans tous les bons magasins de chaussures.

GRAND CHOIX DE
COURONNES MORTUAIRES
perles et métal — Spécialités de couronnes en
FLEURS CELLULOID
imitation parfaite des fleurs naturelles garanties durables
Dépôts de la Maison A. MURITH S. A.
Oscar MARIETHOD, SION
Pompes funèbres officielles de la Ville
Pierre MOULINET, MARTIGNY

TIMBRES EN CAOUTCHOUC

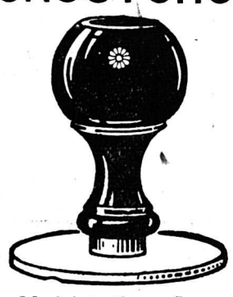

Pour Administrations Bureaux, etc
Timbres pour marquer le linge
Tampons, encre indélébile
PRIX MODERES
Marc Gessler
— SION —

J'ai bientôt 90 ans

et suis toujours renommée pour mon bon café. Voici ma recette: Faire le mélange soi-même — café sans caféine ou autre — avec un paquet d'Arome, bleu et blanc. Vous pouvez me croire: il n'y a pas de meilleure chicorée.

Schweiz. Langenthal

BANQUE POPULAIRE VALAISANNE
— S. A., A SION —

reçoit des dépôts sur
OBLIGATIONS 5 %
CAISSE D'EPARGNE 4¼ %
(Autorisée par l'Etat et aux bénéfices de garanties spéciales, versements depuis 5 fr)
COMPTES-COURANTS 3½ %
A VUE
PRETS, CHANGE
La Direction

Viticulteurs !

pour la lutte contre les parasites de la vigne, employez la **cupro sulfureuse arsenicale Sébastian.** Dosage garanti 126 grammes d'arsenic métallique pour 100 l. Traitement simultané efficace du ver de la vigne, du mildiou et de l'oïdium. Prix avantageux.

La **cupro sulfureuse Sébastian** est une bouillie très adhérente, bon marché, peut s'employer seule ou avec n'importe quel insecticide.

Le **soufrol insecticide** est un excellent complément des traitements mouillés.

Nombreuses références à disposition.

S'adresser à Mme Francey, bureau ancienne maison Kohler ou avenue de la Gare, maison Vadi et dans les dépôts des principales communes viticoles du canton.

Persil
est meilleur marché!

Frs. 1.10 le paquet de 1 livre
60 cts. le paquet de ½ livre.

même qualité que jusqu'ici !